



SYNDICAT CGT DES INDIVIDUELS

DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU RHÔNE ET DE LA METROPOLE DE LYON

Bourse du Travail - Salle 22 - Place Guichard - 69422 LYON Cedex 03
Tél. 06 01 89 76 89 - Email : indicgt69@outlook.fr site www.i69cgt.fr

Monsieur le Président du CDG 69
9, allée Alban Vistel
69110 Sainte-Foy-lès-Lyon

Monsieur le Préfet du Rhône
18 rue Bonnel
69003 Lyon

Mesdames, messieurs maires et
président.e.s de collectivités
Territoriales du Rhône et de la
métropole de Lyon

Lyon le 22 avril 2025

Objet : Préavis de grève de 0h à 24h pour les journées du jeudi 1er mai 2025 au samedi 31 mai 2025

Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du CDG 69,

Il faut arrêtez le massacre !!

La France va droit dans le mur, il faut arrêtez les politiques antisociales, anti-démocratiques, clivantes et répressives. Montée de l'extrême droite partout en Europe, augmentation des budgets pour les armées, répression à tous les niveaux au détriment de vraies mesures de prévention et de la sauvegarde de nos services publics essentiels : Education, Santé, Culture, Fonction Publique Territoriale et tant d'autres qui sont la fierté de la France.

Comme si cela n'était pas suffisant de « taper » sur les travailleurs.ses avec la réforme des retraites, sur les fonctionnaires avec le gel du point d'indice, la PPA non obligatoire et la suppression de la GIPA entre autres, il faut maintenant supporter l'attaque en règle contre les droits à la sécurité et à la protection sociale des agent.es publics lorsqu'ils-elles sont en congés de maladie ordinaire (diminution de 10% de l'indemnisation les trois premiers mois

dès le 1er jour d'arrêt). De plus, nous constatons la mise en place d'une dégressivité sur le RIFSEEP dans de plus en plus nombreuses collectivités.

Tous simplement scandaleux !! Combien de temps encore pouvons-nous supporter cela ?

Nous devons nous indigner et nous mobiliser pour forcer le gouvernement et les collectivités à revoir leur copie.

N'en déplaise à celles et ceux qui gouvernent, une autre répartition des richesses est possible, nous ne lâcherons rien !

Alors, nous rappelons au gouvernement les revendications qui sont les nôtres :

- Des moyens budgétaires à la HAUTEUR des missions des fonctionnaires : hausse du point d'indice à 6 euros, car ils ne doivent pas être la variable d'ajustement des projets de lois de finances,
- Des moyens humains à la HAUTEUR d'un service public de qualité, par des créations de poste et la titularisation des agent.es contractuel.les,
- L'abrogation de la réforme des retraites
- La réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaires
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes
- L'abandon de tout projet de casse des services publics.

Dans le secteur de la petite enfance le constat est dramatique :

- Pénurie de personnel par manque d'attractivité, salaires indécents,
- Taux d'encadrement insuffisant qui dégrade les conditions de travail et ne permet pas une prise en charge bienveillante du jeune enfant et de sa famille,
- Maltraitance institutionnelle générée par des rythmes de travail incohérents avec la prise en charge du tout petit : les agents perdent le sens à leur travail et sont en souffrance !
- Politique du chiffre, dérives du secteur des crèches privées, marchandisation du secteur de la petite enfance.

Les métiers de la petite enfance sont en péril, il est urgent de créer un service public de la petite enfance. Nous sonnons l'alarme depuis trop longtemps, la CGT demande au gouvernement de prendre d'URGENCE des mesures pour la qualité d'accueil des jeunes enfants et l'amélioration des conditions de travail des professionnel.les qui les accueillent !

La Fonction Publique Territoriale est malmenée, ses agent.es sont méprisé.es, considéré.es comme s'ils étaient des travailleuses et travailleurs de seconde zone :

- Baisse constante du pouvoir d'achat,
- Perte d'attractivité,
- Départ en masse des agent.es,
- Augmentation de la contractualisation,
- Dégradations des conditions de travail,
- Absence de reconnaissance,
- Gel indécent de la revalorisation du point d'indice
- Diminution des indemnités journalières
- Dégressivité appliquée sur le RIFSEEP

Il y a URGENCE ! Il est temps d'agir pour les fonctionnaires et d'arrêter de faire croire que l'on peut s'en passer !

Nous vous alertons sur la « casse du service public » initiée depuis de longues années, nous continuons de lutter :

- Pour nos Services Publics,
- Pour l'environnement, une transition écologique socialement juste et une réelle planification,
- Pour la retraite à 60 ans et même avant en cas de pénibilité,
- Pour la paix, valeur hautement syndicale,
- Contre le capitalisme, enrichissement croissant des puissants sur le dos des plus démunis et des travailleurs,
- Contre la répression syndicale.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, le syndicat CGT des individuels de la fonction publique territoriale du Rhône et de la métropole de Lyon dépose un préavis de grève pour les 1^{er} mai 2025, 2 mai 2025, 3 mai 2025, 4 mai 2025, 5 mai 2025, 6 mai 2025, 7 mai 2025, 8 mai 2025, 9 mai 2025, 10 mai 2025, 11 mai 2025, 12 mai 2025, 13 mai 2025, 14 mai 2025, 15 mai 2025, 16 mai 2025, 17 mai 2025, 18 mai 2025, 19 mai 2025, 20 mai 2025, 21 mai 2025, 22 mai 2025, 23 mai 2025, 24 mai 2025, 25 mai 2025, 26 mai 2025, 27 mai 2025, 28 mai 2025, 29 mai 2025, 30 mai 2025 et 31 mai 2025 de 0 h à 24 h, pour l'ensemble des agents de la Fonction Publique Territoriale et pour les salariés relevant de la partie privée de notre champ Fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social) qui travaillent dans des collectivités territoriales et entreprises du Rhône et de la métropole de Lyon et qui ne disposent pas d'un syndicat local.

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels. Dans cette attente, veuillez recevoir, monsieur le Préfet, monsieur le Président, mesdames et messieurs maire ou président.e, nos sincères salutations.

Pour le syndicat CGT des individuels de la
fonction publique territoriale du Rhône et
de la métropole de Lyon

Philippe Garcia
Secrétaire général